RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SCI 106 SARDAC
RCS AUCH 444 310 023
Du
26/12/2023

L'ordre du jour de cette assemblée prévoit

1/ La désignation du Président de séance.
2/ Evolution au niveau des membres de la SCI
3/ Projet de modification des statuts

Sont présents, Mademoiselle Aurélia Coustols et Mademoiselle Déborah Coustols. Monsieur Gery Coustols Monsieur Georges Jean Coustols
détenant ensemble 100% des parts.

RESOLUTION 1
Monsieur Georges Jean Coustols est élu Président de séance à l'unanimité des associés.

RESOLUTION 2
Le président confirme aux membres présents que Monsieur Lauent de Saint Blanquat ayant cédé 1 part à Déborah Coustols et 24 parts à Gery Coustols n'est plus membre de la SCI 106 rue Nationale à Lectoure.

RESOLUTION 3
Les statuts devraient être modifiés en conséquense – cependant il est envisagé de nouvelles cessions entre les 3 membres principeaux de la SCI qui sont frère et sœurs afin que chacun ait le même pourcentage dans cette sci- Il est demandé pour réduire les frais de faire la modification des statuts qu'une seul fois après la réalisation de ces actes de cessions

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance

M. Georges-Coustols
Président de séance

Lectoure le 26/12/2023

[redacted]

[redacted]

[redacted]